communiqué de presse

PREMIER TRIMESTRE 1986 : CLIMAT CONJONCTUREL FAVORABLE

Au premier trimestre de 1986, la conjoncture économique reste favorable pour le canton de Genève. En matière d'emploi, pour la première fois depuis septembre 1982, le nombre d'offres d'emploi dépasse celui des chômeurs; à fin mars, on compte 2 074 offres contre 1 896 chômeurs. L'effectif de la main-d'oeuvre étrangère continue d'augmenter fortement (+ 3 012 en un an) : le nombre de frontaliers frôle la barre des 25 000. Dans l'industrie toutefois, l'indicateur synthétique de la marche des affaires est en recul; on enregistre en particulier une certaine baisse de l'activité ainsi que de la demande dans l'industrie des machines et appareils et dans l'horlogerie, bijouterie. L'activité générale de la construction est soutenue ce premier trimestre mais les autorisations de construire annoncent un ralentissement pour les mois à venir. A l'aéroport, le transport de passagers continue de progresser. Toutefois, dans l'hôtellerie on observe un ralentissement qui se confirme au mois de mars, bien que celui-ci englobe la période de Pâques. Le renchérissement ralentit à la suite du recul des prix pétroliers; celui-ci a vraisemblablement encouragé la formation de stocks si l'on en croit l'évolution du volume des importations. Les ventes à l'étranger diminuent au contraire (-14,3 %), cette chute étant entraînée par les produits du groupe "bijouterie, ouvrages en métaux précieux".

L'analyse du climat conjoncturel à Genève ainsi résumée est publiée dans le N° 30 des "Reflets conjoncturels" 1) du service cantonal de statistique (SCS).

Dans la rubrique "fait marquant", le SCS présente une brève analyse de la situation de l'horlogerie dans le canton. Le regard est posé sur le "moment présent", avant de s'attarder un peu sur l'évolution de ces quinze dernières années. L'emploi, le nombre d'établissements, la production et le commerce extérieur sont les indicateurs utilisés pour cette analyse. L'horlogerie est un facteur important de l'activité industrielle du canton, mais également de l'horlogerie suisse. De plus, l'horlogerie a été moins touchée, à Genève qu'au niveau suisse, par les nombreux bouleversements de nature technologique, conjoncturelle ou structurelle qui ont marqué les quinze dernières années.



¹⁾ Bulletin de huit pages, en vente au service cantonal de statistique au prix de 2 F. - Abonnement annuel : 8 F.